AVENANT N°5 A LA CONVENTION PUBLIQUE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT EN DATE DU 26 OCTOBRE 2004

ENTRE LES SOUSSIGNES:

La VILLE de DIJON (Côte d'Or)

Représentée par son Maire en exercice, dûment habilité par délibération du Conseil Municipal en date du 14 décembre 2020.

	Ci-aprè	s désigr	née « l	La V	'ILLE	>>
--	---------	----------	---------	------	-------	-----------------

D'une part,

ET:

L'établissement dénommé : GRAND DIJON HABITAT Office Public de l'Habitat de DIJON, identifié au RCS de DIJON sous le numéro 344 897 616, dont le siège social est à DIJON Cedex (21070) – BP 87027 – 2 Bis, Rue Maréchal Leclerc. Représenté par son Directeur Général, Monsieur Jean-François MACAIGNE, dûment habilité à l'effet des présentes par une délibération du Conseil d'Administration en date du 18 décembre 2020

Ci-après désigné « GRAND DIJON HABITAT »

D'autre part,

PREAMBULE

La Convention Publique d'Études et d'Aménagement mentionnée ci-dessus a été contractée entre les parties sus-désignées avec une prise d'effet au 26 Octobre 2004 et une expiration au 31 Décembre 2020.

Les travaux d'aménagement et les missions confiées à GRAND DIJON HABITAT par la

Ville dans le cadre de cette convention ne seront pas achevés fin 2020 et nécessitent une prolongation de sa durée pour finaliser la mutation engagée dans le cadre de la ZAC Marc Seguin et poursuivre la réflexion sur la démarche de mutation sur les autres secteurs du périmètre de la CPEA et de la rémunération s'y rapportant sur l'année 2021.

CECI ETANT EXPOSE, IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT:

Article 1 - DUREE DE LA CONVENTION - PRISE D'EFFET DE L'AVENANT

L'avenant à la Convention prend effet à compter du 01 Janvier 2021 pour expirer le 31 Décembre 2030.

Article 2 – REMUNERATION

La rémunération globale de GRAND DIJON HABITAT pour la période allant du 1er Janvier 2021 au 31 Décembre 2021 est plafonnée à 20.000 €.

Article 3 – MISSIONS

Les autres clauses de la convention dont il est fait mention dans le préambule demeurent inchangées.

Fait à DIJON, Le

> Pour la Ville de Dijon Le Maire Pour le Maire.

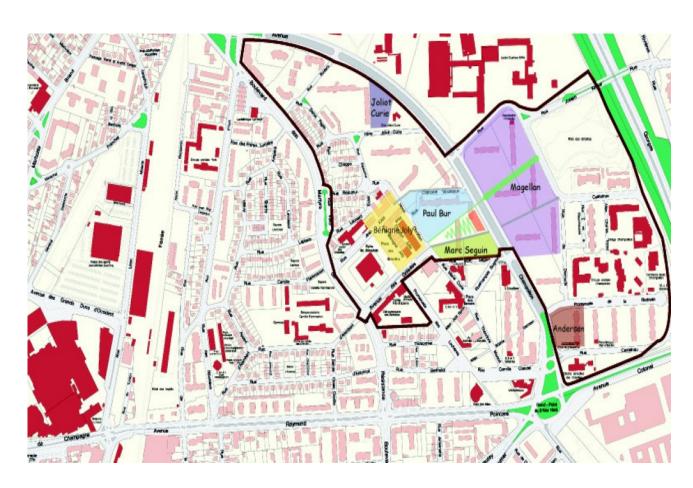
Pour GRAND DIJON HABITAT Le Directeur Général,

Jean-François MACAIGNE

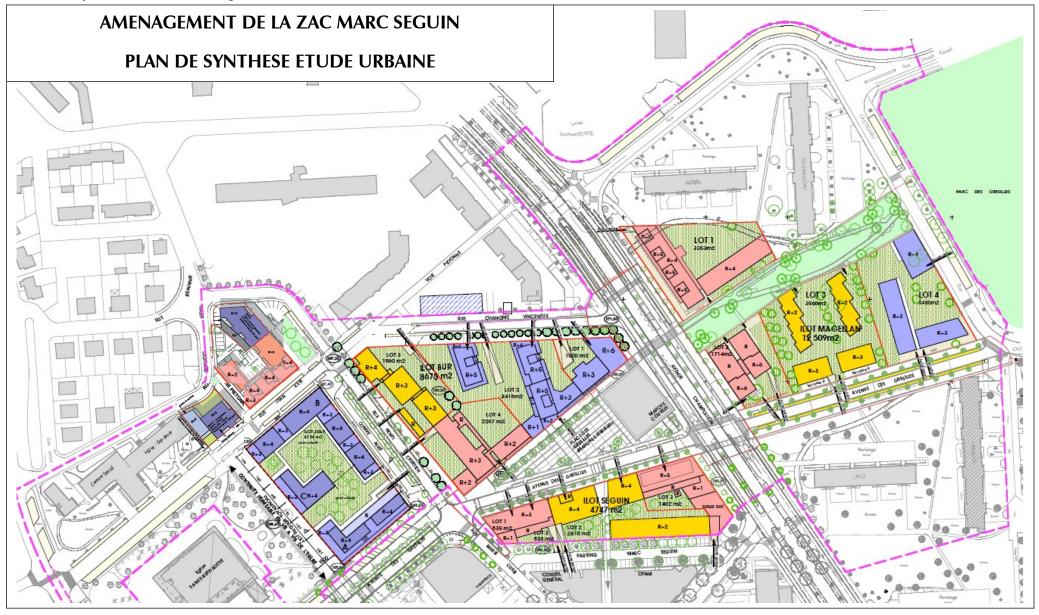


ORU des Grésilles - Phase 2

PLAN SECTEUR CPEA



CPEA Ville de Dijon et GRAND DIJON HABITAT



Equipe de Maîtrise d'œuvre : Atelier SENECHAL CHEVALLIER / AUCLAIR (Architectes), Agence PRUVOST (Paysagiste).

ILOT 2.2 : BENIGNE JOLY CENTRE COMMERCIAL DES GRESILLES. BILAN DES DEMARCHES FONCIERES REALISEES AU 31 DECEMBRE 2016

Le présent tableau présente les dépenses enregistrées pour les cellules commerciales acquises par DIJON HABITAT.

				commerces	s commerciales acqui	•				ACQUISIT	IONS					INDEMIN	SATION	3
								Prix mu	rs+ frais		Tax	e foncière +	divers cha	rges	Indemi	nité (fonds / évictio	on / déménage	ment / autres)
Réf Cadastral	Adresse	Activité	Suf. Pondérée	Propriétaire	Exploitant	Date d'achat	Total prévis.	Réalisé au 31/12/2015	Réalisé en 2019	Restant à réaliser	Total prévis.	Réalisé au 31/12/2015	Réalisé en 2019	Restant à réaliser	Total prévis.	Réalisé au 31/12/2015	Réalisé en 2019	Restant réaliser
ACQUISITIO	ONS REALISEES P	AR L'OPAC COU	RANT 2005															
BD 61	13 rue Jean XXIII	Tabac Presse	96 m²	(Melle Degrace) DIJON HABITAT	M CHOUET	30-mars-05	71 524	71 524	0	0	12 588	11 295	0	1 293	13 420	13 420	0	0
BD 47	8 rue B Joly	Teléphonie	226 m²	(M&Mme Bara) DIJON HABITAT	VISIONET / FOX PHONE	24-nov05	187 588	187 588	0	0	15 195	15 195	0	0	113 602	113 602	0	0
BD 64	7 rue Jean XXIII	Mercerie	126 m²	(Mme Besse) DIJON HABITAT	Mme PAROD/ ALTER	déc05	86 733	86 733	0	0	14 729	13 216	0	1 513	88 546	88 546	0	0
				HABITAT	EGAUX	SOUS TOTAUX	345 845	345 845	0	0	42 512	39 706	0	2 806	215 568	215 568	0	0
ACQUISITIO	ONS REALISEES P	AR L'OPAC COLL	RANT 2006															
BD 57	10 rue H Chrétien	Pharmacie	143 m²	(Mme TALBOT)	M SARI	1-juil06	152 346	152 346	0	0	21 914	19 746	0	2 168	423 071	423 071	0	0
				ĎIJON HABITAŤ (M DONDON) DIJON		-												
BD 48	10 rue B Joly	Pharmacie	189 m²	HABITAT	M SABBAH	30-mars-06	153 531	153 531	0	0	9 059	9 059	0	0	73 423	73 423	0	0
BD 45	4 rue B Joly	Boulangerie	225 m²	(M FORGEOT) DIJON HABITAT	M.CHATAIGNIER / Pt chaud M MIKDAD	13-juil06	206 294	206 294	0	0	16 220	16 220	0	0	178 554	178 554	0	0
BD 49	12 rue B joly 2 rue J XXIII	Divers 9 cellules commerciales	850 m²	(SCI MOSSON) DIJON HABITAT	voir liste ci-dessous *	19-févr06	708 467	708 467	0	0	86 299	82 970	0	3 329	307 800	282 800	0	25 000
						SOUS TOTAUX	1 220 638	1 220 638	0	0	133 492		0	5 497	982 848	957 848	0	25 000
ACQUISITIO	ONS REALISEES P	AR L'OPAC COU	RANT 2007															
BD 56	4 rue H Chrétien	Coiffeur	156 m²	(M BOUHOT) DIJON HABITAT	Mme DUTHU et M DION +beyl	13-déc07	223 371	223 371	0	0	9 600	9 600	0	0	1 894	1 894	0	0
						SOUS TOTAUX	223 371	223 371	0	0	9 600	9 600	0	0	1 894	1 894	0	0
ACQUISITIO	ONS REALISEES P	AR L'OPAC COU	RANT 2010	,														
BD 44	2 rue B Joly	La Poste	426 m²	(SCI BP) DIJON HABITAT	La Poste	sept10	396 466	396 466	0	0	25 461	25 461	0	0	0	0	0	0
						SOUS TOTAUX	396 466	396 466	0	0	25 461		0	0	0	0	0	0
ACQUISITIO	ONS REALISEES P	AR L'OPAC COU	RANT 2012															
BD 55	19 rue Jean XXIII	Bar	309 m²	(Mr Schermesser) DIJON HABITAT	Mr Bouvier	Fév-12	304 267	304 267	0	0	6 080	6 080	0	0	0	0	0	0
						SOUS TOTAUX	304 267	304 267	0	0	6 080		0	0	0	0	0	0
ACQUISITIO	ONS REALISEES P	AR L'OPAC COU	RANT 2013															
BD 46	6 rue B Joly	Labo d'analyses + Banque		DIJON HABITAT	Mme Bellorget / Crédit Agricole	31/12/13	202 284	202 284	0	o	0	0	0	0	68 025	68 025	0	0
						SOUS TOTAUX	202 284	202 284	0	0	0	0	0	0	68 025	68 025	0	0
ACQUISITIO	ONS REALISEES P	AR L'OPAC COU	RANT 2014															
BD 66	28 bd des Martyrs de la Résistance	Cabinet médical	417 m²	Messieurs GENIN / JACQUEY / MICHEL	Messieurs GENIN / JACQUEY / MICHEL	Juin et oct 2014	162 634	162 634	0	0	0	0	0	0	150 640	150 640	0	0
BD 61	13 rue Jean XXIII	Logement	179 m²	M. MADIH	M. MADIH	01/06/14	94 940	94 940	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
						SOUS TOTAUX	257 574	257 574	0	0	0	0	0	0	150 640	150 640	0	0
ACQUISITIO	ONS REALISEES P	AR GDH COURA	NT 2018															
BD 62-63	9-11 Rue jean XXIII	BAR	0	FARRIE	FARRIE	22/12/17	221 558	0	221 558	0	3 042	0	3 042	0	87 950	0	87 950	0
BD 51-53	6 Rue Jean XXIII	COMMERCE	269	BEN OMAR	BEN OMAR	27/06/18	354 321	0	354 321	0	9 930	0	4 965	4 965	149 150	0	149 150	0
BD 50	4-10 Rue Jean XXIII	COMMERCE		EL BAKOURI	EL BAKOURI	12/06/18	0	0	60 136	0	5 156	0	2 578	2 578	80 136	0	20 000	0
						EQUE TOTALIX	575 879	0	636 015	0	18 128	0	10 585	7.542	317 236	0	257 100	0
						SOUS TOTAUX	5/58/9	U	030 015	0	16 128	U	10 585	7 543	317 236	U	257 100	U
ACQUISITIO	ONS REALISEES P	AR GDH COURA	NT 2019															
	8 Rue Jean XXIII	COMMERCE	78	OUHAJJOU	OUHAJJOU	9-févr19	130360	0	130 360	0				0	75 000		75 000	0
	FRAIS DI	VERS LIES AUX	ACQUISITIO	NS CPA DEPUIS 20	105													
		Divers	es dépenses	et charges syndic				sans	objet		79 196	79 196	0	0		sans	objet	
						SOUS TOTAUX	0	0	0	0	79 196	79 196	0	0	0	0	0	0
						TOTAUX	3 080 805	2 950 445	766 375	0	314 469	288 038	10 585	15 846	1 811 211	1 393 975	332 100	25 000

Annexe 4



PROGRAMME PHYSIQUE PREVISIONNEL DE L'OPERATION

	Destination	SHON cessible prévisionnelle (m²)
SECTEUR ZAC MARC SEGUIN		
	Logements	7 390
ILOT 2.1 MARC SEGUIN	Commerces et services	1 910
	Total îlot 2.1	9 300
	Logements	15 080
ILOT 2.2 BENIGNE JOLY	Commerces et services	300
	Total îlot 2.2	15 380
	Logements	13 230
ILOT 2.3 PAUL BUR	Commerces et services	1 690
	Total îlot 2.3	14 920
II OTS 2.4	Logements	16 275
ILOTS 2.4 et 2.5 MAGELLAN	Commerces et services	1 660
	Total îlots 2.4 et 2.5	17 935
	TOTAL ZAC MARC SEGUIN	<u>57 535</u>
SECTEUR ANDERSEN		
ILOT 3.1 ANDERSEN	Logements	0
	TOTAL ANDERSEN	0
SECTEUR JOLIOT CURIE		
ILOT 5.1 JOLIOT CURIE	Logements	0
	TOTAL JOLIOT CURIE	0
	TOTAL GENERAL	<u>57 535</u>
Dont	Logements	51 975
	Commerces et services	5 560

ORU des GRESILLES Phase 2 Février 2017

ACQUISITIONS de TERRAINS REALISEES et PREVISIONNELLES

2019

				Totau	ıx	Réall	sé en 2007	Réalls	sé en 2008	Réalis	sé en 2009	Réalis	é en 2010		réalisés au 2/2019	Prévisio	onnel 2020
			m² terrain	PU/m²	Euros HT	m²	Euros HT	m²	Euros HT	m²	Euros HT	m²	Euros HT	m²	Euros HT	m²	Euros HT
ILOT 2.1 (MARC SEG	UIN)		4 770	100 €	477 000 €	850	85 000 €	3 920	392 000 €	0	0€	0	0	4 770	477 000	0	
Parcelle 01	OPAC		850	100 €	85 000 €	850	85 000 €							850	85 000		
Parcelle 02	FONCIERE		2 510	100 €	251 000 €			2 510	251 000 €					2 510	251 000		
Parcelle 03	OPAC		1 410	100 €	141 000 €			1 410	141 000 €					1 410	141 000		
ILOT 2.2 (BENIGNE J	OLY)				0€		0€		0€		0€		0€		0€		0€
														0	0€		
ILOT 2.3 (PAUL BUR)			14 650	100 €	1 465 000 €	3 490	349 000 €	4 730	473 000 €	0	0€	6 430	643 000 €	14 650	1 465 000 €	0	0€
Parcelle 01	SCIC		1 050	100 €	105 000 €							1 050	105 000 €	1 050	105 000 €		
Parcelle 02	NEXITY		3 420	100 €	342 000 €							3 420	342 000 €	3 420	342 000 €		
Parcelle 03	FONCIERE		1 960	100 €	196 000 €							1 960	196 000 €	1960	196 000 €		
Parcelle 04	OPAC		2 300	100 €	230 000 €	2 300	230 000 €							2 300	230 000 €		
Espace public	Ville		5 920	100 €	592 000 €	1 190	119 000 €	4 730	473 000 €					5 920	592 000		
ILOT 2.4 + ILOT 2.5 (MAGELLAN)		19 313	100 €	1931300€	o	0€	0	0€	7 200	720 000 €	12 113	1 211 300 €	19 313	1931300€	0	o€
Parcelle 01	OPAC		3 599	100 €	359 900 €					3 580	358 000 €	19	1 900 €	3 599	359 900 €		
Parcelle 02	OPAC		1 892	100 €	189 200 €					1 890	189 000 €	2	200 €	1 892	189 200 €		
Parcelle 03	FONCIERE		3 973	100 €	397 300 €							3 973	397 300 €	3 973	397 300 €		
Parcelle 04	TOIT BOURG.		3 490	100 €	349 000 €							3 490	349 000 €	3 490	349 000 €		
Espace public	Ville		6 359	100 €	635 900 €					1 730	173 000 €	4 629	462 900 €	6 359	635 900 €		
ILOT 3.1 (ANDERSEN	1)		0	100 €	59 €	0	0€	0	0€	0	0€	0	59 €	0	59 €	0	0€
ILOT 5.1 (JOLIOT CUI	RIE)	Hors club Joliot Curie	0	100 €	0€	o	0€	o	0€	o	0€	o	0€	o	0€	0	0€
TOTAUX hors comme	erces		38 733 m²		3 873 359 €	4 340 m²	434 000 €	8 650 m²	865 000 €	7 200 m²	720 000 €	18 543 m²	1 854 359 €	38 733 m²	3 873 359 €	0 m²	0€

ORU des GRESILLES Phase 2 Février 2017

CESSIONS de TERRAINS REALISEES et PREVISIONNELLES

				Totau	x	Réall	sé en 2007	Réal	lsé en 2008	Réall	sé en 2009	Réalls	é en 2010		réalisés au L2/2019	Prévisi	onnel 2020
			m² SHON	PU/m²	Euros HT	m²	Euros HT	m²	Euros HT	m²	Euros HT	m²	Euros HT	m²	Euros HT	m²	Euros HT
ILOT 2.1 (MARC SEGU	IN)		9 300		1 309 150 €	1 945	279 000 €	7 355	1 030 150 €	0	0€	0	0€	9 300	1 309 150 €	0	0€
Parcelle 01	OPAC	Logements locatifs	1 375	120 €	165 000 €	1 375	165 000 €							1 375	165 000 €		
		Commerces / services	570	200 €	114 000 €	570	114 000 €							570	114 000 €		
Parcelle 02	FONCIERE	Logements locatifs coll	2 550	130 €	331 500 €			2 550	331 500 €					2 550	331 500 €		
		Logements locatifs int	1 485	130 €	193 050 €			1 485	193 050 €					1 485	193 050 €		
		Commerces	710	200 €	142 000 €			710	142 000 €					710	142 000 €		
Parcelle 03	OPAC	Logements locatifs	1 980	120 €	237 600 €			1 980	237 600 €					1 980	237 600 €		
		Commerces	630	200 €	126 000 €			630	126 000 €					630	126 000 €		
ILOT 2.2 (BENIGNE JOI	LY)		15 380		2 845 301 €	0	0€	0	0€	0	0€	0	0€	0	0€	15 380	2 845 301 €
Parcelle centre	PROMOTEUR	Logements accession	11 448	185 €	2 117 881,00 €									0	0 €	11 448	2 117 881 €
commercial		Commerces / services	300	185€	55 500,00 €									0	0 €	300	55 500 €
Parcelle Angle Chrétien/Euler	PROMOTEUR	Logements accession	1 280	185€	236 800,00 €									0	0 €	1 280	236 800 €
Parcelle Angle Jean XXIII / Résistance	PROMOTEUR	Logements accession	1 152	185€	213 120,00 €									0	0 €	1 152	213 120 €
Parcelle cabinet médical	PROMOTEUR	Logements accession	1 200	185 €	222 000,00 €									0	0 €	1 200	222 000 €
ILOT 2.3 (PAUL BUR)			14 920		2 568 104 €	3 000	408 800 €	0	0€	0	0€	3 160	410 800 €	14 920	2 568 104 €	0	0€
Parcelle 01	SCIC	Logements locatifs	2 542	183 €										2 542			
		Commerces / services	612	183 €	580 104 €									612	580 104 €		
Parcelle 02	NEXITY	Logements accession	5 138														
		Commerces / services	468	214 €	1 200 000 €									5 606	1 200 000 €		
Parcelle 03	FONCIERE	Logements locatifs	3 160	120 €	379 200 €							3 160	410 800 €	3 160	379 200 €		
Parcelle 04	OPAC	Logements locatifs	2 390	120 €	286 800 €	2 390	286 800 €							2 390	286 800 €		
		Commerces / services	610	200 €	122 000 €	610	122 000 €							610	122 000 €		
Espace public	Ville	Aménagements	5920 m² terrain	0€	0 €									0	0 €		
ILOT 2.4 + ILOT 2.5 (M	IAGELLAN)		17 935		2 728 607 €	0	0€	0	0€	8 400	1 140 800 €	3 890	523 900 €	17 935	2 728 607 €	0	0€
Parcelle 01	OPAC	Logements locatifs	4 500	120 €	540 000 €					4 500	540 000 €			4 500	540 000 €		
		Commerces / services	1 320	200 €	264 000 €					1 320	264 000 €			1 320	264 000 €		
Parcelle 02	OPAC	Logements locatifs	2 240	120 €	268 800 €					2 240	268 800 €			2 240	268 800 €		
		Commerces / services	340	200 €	68 000 €					340	68 000 €			340	68 000 €		
Parcelle 03	FONCIERE	Logements locatifs	4 335	120 €	520 200 €							3 630	471 900 €	4 335	520 200 €		
Parcelle 04	TOIT BOURG.	Logements acces coll Logements acces int	5 200	200 €	1 067 607 €							260	52 000 €	5 200	1 067 607 €		
ILOT 3.1 (ANDERSEN)			0		0€	0	0€	0	0€	0	0€	0	0€	0	0€	0	0€
Parcelle 01	OPAC	Logements locatifs	0	120 €	0 €									0	0 €		
Parcelle 02	FONCIERE	Logements locatifs	0	120 €	0€									0	0 €		
ILOT 5.1 (JOLIOT CURI			0		0€	0	0€	0	0€	0	0€	0	0€	0	0€	0	0€
Parcelle 01	OPAC	Logements locatifs	0	120 €	0 €			0	0€					0	0 €		
EQUIPEMENTS PUBLIC	s		0		650 001 €	0	0€	0	0€	0	0€	0	0€	0	650 001 €	0	0€
Halle de marché					650 000 €									0	650 000 €		
Voiries					1€									0	1€		
TOTAUX			57 535 m ²		10 101 163 €	4 945 m²	687 800 €	7 255 m²	1 030 150 €	9.400 m²	1 140 800 €	7 050 m²	934 700 €	42 155 m²	7 255 862 €	15 380 m²	2 845 301 (



DIJON HABITAT - CPEA QUARTIER DES GRESILLES BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIERES

ANNEE 2019

TERRAINS

Date	Terrain	Situation cadastrale	Vendeur	Surface	Co	oût	Acquéreur / Destination
Date	Terrain	Situation Cauastrale	venueur	plancher	HT	TTC	Acquereur / Destination

EQUIPEMENTS PUBLICS

Date	Equipement	Situation cadastrale	Vendeur	Surface utile	Co	oût	Acquéreur / Destination
Date	Equipement	Situation cauastrale	vendedi	Surface utile	HT	TTC	Acquereur / Destination

LOCAUX COMMERCIAUX

Date	Surfaces	Adresse	Personne expropriée	Activité	Coû	t (1)	Acquéreur / Destination
01/19	78	8 Rue Jean XXIII	OUHAJJOU	PRIMEUR	130 360 €	130 360 €	GDH (acquisition murs)
01/19	78	8 Rue Jean XXIII	OUHAJJOU	PRIMEUR	75 000 €	75 000 €	GDH (indemnités)

25/08/20



TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS

Récap global subve	entions par cofinan	ceur												
	Montant subv attribuée	Somme perçue sur 2006	Somme perçue sur 2007	Somme perçue sur 2008	Somme perçue sur 2009	Somme perçue sur 2010	Somme perçue sur 2011	Somme perçue sur 2012	Somme perçue sur 2013	Somme perçue sur 2014	Somme perçue sur 2015	Somme perçue sur 2016	Somme perçue sur 2017-2019	Cumul 2006- 2019
ANRU	3 116 375,40	103 412,93	292 714,84	349 359,91	234 988,47	805 764,41	300 288,63	153 991,50	11 265,53	625 711,18		238 878,00		3 116 375,40
Grand Dijon	1 461 193,00	46 398,00	175 569,00	185 800,00	22 000,00		114 950,00	25 400,00	656 307,00	93 400,00		141 369,00		1 461 193,00
Ville de Dijon	2 401 155,23	36 807,00	379 009,16	298 914,95	361 638,00	38 763,40	494 473,00		119 814,50	500 324,22		171 411,00		2 401 155,23
CDC	288 963,00	63 688,90	92 585,20	23 000,00	46 000,00	46 000,00	17 688,90							288 963,00
ADEME	10 780,00								4 410,00	6 370,00				10 780,00
Conseil Général	650 000,00			80 000,00		20 000,00	265 177,10	146 375,94	46 781,42	91 665,54				650 000,00
Conseil Régional	650 600,00			138 960,00		226 540,00	80 050,00	122 980,00	82 070,00					650 600,00
	8 579 066,63	250 306,83	939 878,20	1 076 034,86	664 626,47	1 137 067,81	1 272 627,63	448 747,44	920 648,45	1 317 470,94	0,00	551 658,00	0,00	8 579 066,63

ORU DES GRESILLES – BILAN CPEA au 31/12/2019- PLAN DE TRESORERIE

CHARGES	Réalisé au 31/12/2018	2019	Réalisé au 31/12/2019	Prévisionnel 2020	TOTAL Prévisionnel à terminaison au 31/12/2019	Rappel TOTAL Prévisionnel à terminaison au 31/12/2018	écart		Commentaires
ACQUISITIONS FONCIERES	7 727 045 €	151 524 €	7 878 569 €		7 898 569 €	8 105 217 €	-206 648 €		Régularisation de l'estimation sur acquisition foncière
TERRAINS	3 873 359 €	20 924 €	3 894 283 €		3 914 283 €	3 873 359 €	40 924 €		Taxe foncière
COMMERCES	3 853 686 €	130 600 €	3 984 286 €	0 €	3 984 286 €	4 231 858 €		0,0%	Commerce OUHAJJOU en 2019
ETUDES GENERALES	381 200 €	0 €	381 200 €	0 €	381 200 €	413 200 €	-32 000 €	-7 7%	Régularisation (pas d'études réalisées en 2019)
ACTUALISATION ETUDES GENERALES	001 200 C	0€	06.200		0€	0 €	0€		regularisation (pas a clades realisees on 2013)
7.0707.1107.1107.1107.1107.1110									
INDEMNISATION COMMERCES, DEMOLITIONS, EVICTION, DEMENAG	2 261 756 €	145 440 €	2 407 196 €	145 000 €	2 552 196 €	2 261 756 €	290 440 €	12,8%	
INDEMNISATIONS COMMERCES	1 712 928 €	75 000 €	1 787 928 €	0 €	1 787 928 €	1 712 928 €	75 000 €		indemnisation commerce OUHAJJOU en 2019
DEMOLITION COMMERCES	548 828 €	70 440 €	619 268 €	145 000 €	764 268 €	548 828 €	215 440 €		Régularisation :Travaux démolition secteur 3 (2019) + secteur 1 (2020)
TRAVAUX	7 221 178 €	0 €	7 221 178 €	0 €	7 221 178 €	7 463 538 €	-242 360 €	-3,2%	Pas de travaux d'aménagement réalisés en 2019 ni prévus en 2020
			0 €	0 €	0€	0 €	0€	-,	
HONORAIRES TECHNIQUES	673 783 €	8 741 €	682 524 €		686 524 €	683 987 €	2 537 €	0,4%	Honoraires Démolition Secteur 1 à venir
HONORAIRES CHOUETTE ARCHI DEMOL		8 741 €		4 000 €		0 €	0€	0,170	
FRAIS DE GESTION	1 090 653 €	16 250 €	1 106 903 €	16 250 €	1 123 153 €	1 123 153 €	0€	0.0%	avenant n°4 2017-2020
FRAIS FINANCIERS	757 863 €	45 668 €	803 531 €	20 000 €	823 531 €	829 863 €	-6 332 €	-0,8%	Régularisation avec intégration des frais financiers de 2018
FRAIS DE COMMERCIALISATION	1 223 €	0 €	1 223 €	0 €	1 223 €	1 223 €	0€	0,0%	
FRAIS ANNEXES	38 522 €	10 482 €	49 004 €	20 000 €	69 004 €	38 522 €	30 482 €	79,1%	frais divers sur secteur 3 + secteur 1
ALEAS ET IMPREVUS	0€	11 058 €	11 058 €	10 000 €	21 058 €	20 000 €	1 058 €	5,3%	provision
			,,,,,				,,,,		
total annuel	20 153 223 €	389 163 €	20 542 386 €	235 250 €	20 777 636 €	20 940 459 €	-162 823 €	-0,8%	
total cumulé	20 153 223 €	20 542 386 €	20 542 386 €	20 777 636 €		'			

PRODUITS	Réalisé au 31/12/2018	2019	Réalisé au 31/12/2019	Prévisionnel 2020	TOTAL Prévisionnel à terminaison au 31/12/2019	Rappel TOTAL Prévisionnel à terminaison au 31/12/2018	écart		Commentaires
CESSIONS FONCIERES et RECETTES LOCATIVES	7 282 371 €	0 €	7 282 371 €	2 845 300 €	10 127 671 €	10 129 460 €	-1 789 €	-0,02%	
CESSIONS FONCIERES	6 605 861 €	0€	6 605 861 €	2 845 300 €	9 451 161 €	9 451 161 €	-0€	0,0%	Régularisation de la provision 2019
RECETTES LOCATIVES	676 510 €	0€	676 510 €	0€	676 510 €	678 299 €	-1 789 €	-0,3%	
SUBVENTIONS	8 579 068 €	0 €	8 579 068 €	0 €	8 579 068 €	8 579 067 €	1€	0,00%	
ETUDES + INGENIERIE + AMO environnemental	914 102 €	0€	914 102 €	0 €	914 102 €	914 101 €	1€		
TRAVAUX	4 964 966 €	0€	4 964 966 €	0 €	4 964 966 €	4 964 966 €	-0 €		
ACQUI. MURS, EVICTION, DEM.	2 700 000 €	0€	2 700 000 €	0 €	2 700 000 €	2 700 000 €	0€		
ACQUISITION D'EQUIPEMENTS PUBLICS	650 000 €	0 €	650 000 €	0 €	650 000 €	650 000 €	0€	0,00%	
SUBVENTION EQUILIBRE VILLE DE DIJON	1 581 930 €	0€	1 581 930 €	0 €	1 581 930 €	1 581 930 €	0€	0%	
total annuel	18 093 369 €	0€	18 093 369 €	2 845 300 €	20 938 669 €	20 940 457 €	-1 788 €	-0,01%	
total cumulé	18 093 369 €	18 093 369 €	18 093 369 €	20 938 669 €					

-2€

SOLDE ANNUEL	-2 059 854 €	-389 163 €	-2 449 017 €	2 610 050 €	161 033 €
GOLDE ANNOLE	-2 000 004 C	-005 100 C	-2 445 011 C	2 010 000 C	101 000 €









OPERATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER DES GRESILLES DEUXIEME PHASE

CONVENTION PUBLIQUE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT



Compte-rendu financier de l'année 2019

SOMMAIRE

PREAME	3UL	E	3	
NOTE DE	E CO	DNJONCTURE	4	
	I.	REALISATION		5
	II.	COMMERCIALISATION		7
	Ш	. COMMENTAIRES SUR LE BILAN FINANCIER		
		PREVISIONNEL ACTUALISE		8
ETAT PR	(EV	SIONNEL DE TRESORERIE	13	
ANNEXE	S		14	ı

PREAMBULE

Dans le cadre de la politique nationale de Renouvellement Urbain, une Convention Publique d'Etudes et d'Aménagement (CPEA), reçue en Préfecture le 26 octobre 2004, a été signée entre la VILLE de DIJON et GRAND DIJON HABITAT, pour la réalisation de la deuxième phase opérationnelle du Renouvellement Urbain du Quartier des Grésilles.

Dans cette Convention Publique, la VILLE de DIJON confie à GRAND DIJON HABITAT le réaménagement du cœur du Quartier des Grésilles, et de la partie extension de ce Quartier.

Plusieurs démolitions d'immeubles de logements sont prévues sur le Quartier pour permettre :

- la réalisation d'une nouvelle voirie transversale reliant le cœur du Quartier à son extension Est,
- le déplacement à l'Est de l'activité commerciale de part et d'autre d'une nouvelle place centrale pour désenclaver le coeur du Quartier et développer l'offre commerciale et de services, en conformité avec les nouveaux besoins exprimés,
- la construction de logements accueillant une population diversifiée, la réhabilitation et résidentialisation des immeubles existants et le réaménagement des espaces extérieurs et espaces publics conservés pour améliorer l'habitat du Quartier.

L'aménagement du cœur du quartier fait l'objet d'une procédure de Zone d'Aménagement Concerté : la ZAC « MARC SEGUIN » a été créée à cet effet par délibération du Conseil Municipal de la VILLE de DIJON du 7 Novembre 2005.

Le périmètre de la CPA a été modifié par délibération du Conseil Municipal de la VILLE de DIJON du 29 janvier 2007 pour recouvrir l'intégralité du périmètre de la ZAC Marc Seguin (Voir plan en annexe).

La durée de cette convention a été prorogée par délibération du Conseil Municipal de la Ville de Dijon du 14 décembre 2009 pour la période allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2013, puis par délibération du Conseil Municipal de la Ville de Dijon du 16 décembre 2013 pour la période allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016, puis par délibération du Conseil Municipal de la Ville de Dijon du 6 juin 2016 pour la période allant du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2020.

Le présent rapport a pour objectif de recenser les dépenses et recettes réalisées en 2019, de mettre à jour le bilan financier prévisionnel global de l'ensemble de l'opération et d'en justifier les écarts avec le bilan actualisé en décembre 2018, et d'établir un état prévisionnel de la trésorerie de l'opération à terminaison 2020.

^{*} Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.

NOTE DE CONJONCTURE

En 2019, les actions suivantes ont été poursuivies :

- Fin des négociations et procédures concernant l'acquisition des cellules commerciales et le transfert des commerçants.
- Démolition des anciens commerces du secteur 3
- Poursuite de la mise en œuvre du plan de composition commerciale autour de la Place Galilée.

I-REALISATION

ACQUISITIONS FONCIERES, de FONDS DE COMMERCES et INDEMNISATIONS :

ACQUISITIONS FONCIERES:

La quasi totalité du foncier concerné par l'opération de Renouvellement Urbain appartient à la VILLE de DIJON ou à GRAND DIJON HABITAT, de sorte que les modalités de cessions se font exclusivement par voie amiable après un découpage cadastral intégrant la nouvelle domanialité.

L'ensemble des acquisitions a été réalisé entre 2007 et 2010.

ACQUISITIONS de MURS et FONDS DE COMMERCES - INDEMNISATIONS :

Simultanément, GRAND DIJON HABITAT procède à partir des évaluations établies par les services de France Domaine, à l'acquisition de toutes les cellules commerciales du coeur du quartier des Grésilles et à l'indemnisation le cas échéant des commerçants cessant leur activité.

Les solutions amiables ont été recherchées en priorité pour procéder aux derniers transferts d'activité. Néanmoins, une procédure d'expropriation a été développée afin de se donner les outils nécessaires pour gérer les situations les plus inextricables.

Dans ces conditions, un arrêté de DUP et un un arrêté de cessibilité ont été accordés à GRAND DIJON HABITAT par la Préfecture, respectivement en juin et décembre 2012.

En juin 2013, l'expropriation pour cause d'utilité publique a été prononcée par le Tribunal de Grande Instance.

GRAND DIJON HABITAT a privilégié les approches négociées avec les commerçants encore en place. Des solutions personnalisées ont été élaborées et ont permis d'aboutir à la conclusion de cette phase de négociation.

Les commerçants situés Rue Jean XXIII se sont vus proposer de nouveaux locaux situés Place Galilée en location ou en acquisition.

Perspectives 2020:

Les locaux situés 7 à 13 Rue Jean XXIII ont été démolis en 2019.

La dernière transaction foncière a été finalisée en janvier 2019. Les transferts des locaux commerciaux du Secteur 1 (2 à 10 rue jean XXIII) ont été effectués courant 2019. Les bâtiments seront démolis courant 2020

II - COMMERCIALISATION

Après la dernière phase de démolition, l'ilot Bénigne Joly permet de développer une production d'environ 200 logements sur les 4 secteurs suivant :

- Secteur 1: les parcelles libérées suite à la démolition complète de l'ancien centre commercial permettent la réalisation d'environ 160 logements collectifs et 300 m² de commerces,
- Secteur 2 : les parcelles situées à l'angle de la rue Euler et de la rue Réaumur permettent la réalisation d'environ 16 logements collectifs (en prolongation de l'immeuble « Le Renouveau » construit par DIJON HABITAT),
- Secteur 3 : les parcelles démolies en 2019 situées entre la rue Euler et la rue Jean XXIII permettent la réalisation d'environ 16 logements collectifs,
- Secteur 4 : la parcelle libérée suite à la démolition du cabinet médical, située boulevard des Martyrs de la Résistance, permet la réalisation d'environ 15 logements collectifs.

III - COMMENTAIRES SUR LE BILAN FINANCIER PREVISIONNEL ACTUALISE

Le présent paragraphe expose et commente les écarts entre les montants du bilan financier actualisé au 31 décembre 2019 et les montants du bilan financier au 31 décembre 2018.

BILAN ACTUALISE DES CHARGES:

Récapitulatif:

Dénomination des charges	Montants actualisés au 31/12/2019	Ecarts avec montants 31/12/2018
ACQUISITIONS FONCIERES	7 898 569 € HT	-206 648 € HT
ETUDES GENERALES	381 200 € HT	-32 000 € HT
FONDS DE COMMERCES, DEMOLITION, EVICTION, DEMENAGEMENT	2 552 196 € HT	290 440 € HT
TRAVAUX	7 436 618 € HT	-26 920 € HT
HONORAIRES TECHNIQUES	686 524 € HT	2 537 € HT
FRAIS DE GESTION	1 123 153 € HT	0 € HT
FRAIS FINANCIERS	803 531 € HT	- 6 332 € HT
FRAIS DE COMMERCIALISATION	1 223 € HT	0 € HT
FRAIS ANNEXES	69 004 € HT	30 482 € HT
ALEAS ET IMPREVUS	21 058 € HT	1 058 € HT
TOTAL CHARGES	20 777 636 € HT	- 162 823 € HT

Acquisitions foncières:

Ce poste de dépenses enregistre une diminution de 206 648 € HT (-2,5%) par rapport au montant prévisionnel de 2018.

En 2019, le dernier commerce du Secteur 1 a été régularisé. Il s'agit de Monsieur OUHAJJOU pour un montant de 130 600 € pour acquisition des murs.

Etudes générales:

Ce poste de dépenses enregistre une baisse de 32 000 € HT (-7,7%) par rapport au montant prévisionnel de décembre 2018 qui s'élevait à 413 200 € HT.

Les études préalables aux démolitions ont été réalisées et il n'est pas prévu d'autres dépenses sur ce poste.

Fonds de commerces, démolitions, éviction, déménagement :

Ce poste a été régularisé en incluant les coûts des travaux de démolition (prévus auparavant dans le poste « Travaux » ci-après).

En 2019, le dernier commerce a du Secteur 1 a été régularisé. Il s'agit de Monsieur OUHAJJOU pour un montant de 75 000 €. Il n'est pas prévu d'autres dépenses sur ce poste.

Les travaux de démolition du Secteur 3 ont été moins élevés que prévus et la provision de travaux pour la démolition du Secteur 1 a été également réactualisé à la baisse.

Travaux:

Ce poste a été régularisé en supprimant les coûts des travaux de démolition (prévus désormais dans le poste « Fonds de commerces, démolitions, éviction, déménagement » ci-avant), expliquant la baisse de 242 360 € HT.

Il n'y a pas eu de travaux réalisés en 2019 et il n'y a pas de travaux prévus en 2020.

Honoraires techniques:

Les honoraires de maîtrise d'oeuvre pour la démolition du secteur 3 se sont élevés à 8 741 € pour l'année 2019. Le montant global de 686 524 € tient compte des honoraires à provisionner pour le Secteur 1, soit une hausse globale de 0,4 % par rapport à 2018.

Frais de Gestion :

Les frais de gestion sur 2019 s'élève à 16 250 €, conformément à la Convention signée en 2004 et aux avenants de prolongation. Ce poste de dépenses reste stable.

Frais Financiers:

L e montant des frais financiers pour 2019 s'élève à 45 668 €, dont un rattrapage des frais de 2018 pour un montant de 28496,82 €

. Avec une provision de 20 000 € pour 2020, le poste est en baisse de 6 332 € soit 0,8 %.

Frais de commercialisation :

Ce poste est identique à l'exercice précédent, sans dépenses réalisées en 2019 ni prévues en 2020.

Frais annexes:

Les dépenses enregistrées sur ce porte en 2019 concernent les frais préalables à la démolition du secteur 3 (diagnostics, affichage...) et en provisions pour le secteur 1 en 2020.

Aléas et imprévus :

Ce poste représentent les aléas engendrés lors de la démolition des locaux du Secteur 3, dont principalement la télésurveillance du site. Une provision de 10 000 € est prévue sur 2020 pour la démolition du Secteur 1.

BILAN ACTUALISE DES PRODUITS:

Dénomination des produits	Montants actualisés au 31/12/2019	Ecarts avec montants 31/12/2018
CESSIONS FONCIERES	9 451 161 € HT	0 € HT
RECETTES LOCATIVES	676 510 € HT	-1789 €HT
SUBVENTIONS	8 579 067 € HT	0 € HT
ACQUISITION D'EQUIPEMENTS PUBLICS	650 001 € HT	0 € HT
SUBVENTION VILLE DE DIJON	1 581 930 € HT	0 € HT
TOTAL PRODUITS	20 938 669 € HT	1 789 € HT

Cessions foncières:

Ce poste de recettes reste inchangé par rapport à l'exercice précédent.

Recettes locatives:

Ce poste enregistre une baisse de 1789 €, de recette locative provisionnée sur 2019 et non encaissée.

Subventions:

Ce poste de recettes reste inchangé par rapport au montant prévisionnel de décembre 2018.

Acquisition d'équipements publics :

Ce poste de recettes reste inchangé par rapport à l'exercice précédent

<u>Subvention équilibre Ville de Dijon :</u>

Le montant de la subvention d'équilibre reste à 1 581 930€ HT au 31/12/2019.

ANNEXES

- > TABLEAU RECAPITULATIF DE L'ETAT PREVISIONNEL DE LA TRESORERIE AU 31/12/2019
- > PLAN DE LOCALISATION DES DIFFERENTS SECTEURS DANS LE PERIMETRE DE LA CPA
- > AMENAGEMENT DE LA ZAC MARC SEGUIN PLAN d'ENSEMBLE à l'HORIZON 2020
- > TABLEAU RECAPITULATIF DES DEMARCHES FONCIERES REALISEES AU 31 DECEMBRE 2019 PAR GRAND DIJON HABITAT AU CENTRE COMMERCIAL DES GRESILLES
- > TABLEAU RECAPITULATIF DES DEMARCHES FONCIERES REALISEES AU 31 DECEMBRE 2018 PAR DIJON HABITAT POUR LES ACQUISITIONS ET CESSIONS DE TERRAINS
- > PROGRAMME PHYSIQUE PREVISIONNEL DE L'OPERATION
- > TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS